



Vol à l'étalage par un adolescent

Par **Dominique REA**, le **31/01/2018** à **18:01**

Bonjour

J'ai été convoquée ce jour par le directeur d'un supermarché pour vol de mon fils de 11 ans ...
Après visualisation de la vidéo, je constate avec stu peur qu'il met des cartes POKEMON dans sa poché.

Le Directeur parle aussi de PLAYMOBIL

Mon fils affirme les avoir reposé .

Je signe donc une plainte simplifiée et demande à mon fils de payer les cartes

La facture s'élève à 71€ et quelques car il m'est facturé 35€ de recherche vidéo

Avant de partir nous sommes quand même allé chercher les jouets (qui étaient là où il avait dit)

C'est son anniversaire demain... Mon cadeau est fait, il regrette son geste, m'assure qu'il n'avait jamais fait avant

Payer ces bêtises je trouve tout à fait normal mais l'heure à 35€ ... Je l'ai très amer

Est ce légal ?

J'ai quand même pris des photos des documents

Merci

Par **Visiteur**, le **31/01/2018** à **18:24**

Bsr

Voyons le côté positif des choses.

Cet incident aura certainement des conséquences favorables. Nombreux sont, entre nous, ceux qui gardent le souvenir d'une honte qui leur a bien servi de leçon.

Le fait de voir que cela vous a coûté un peu d'argent sera aussi didactique pour lui.